## **VNS**

Sonorisation Eclairages Scéniques 7 boulevard Henri Barbusse

93100 MONTREUIL

N° Siret: 32189727400015

N.A.F.: 9002Z

N° intracommunautaire: FR89321897274

**Devis / Projet** 

01 48 59 27 63 01 48 59 68 90 Ass. NARVALOW CLUB

18 rue Rochebrune 93100 MONTREUIL



/AX

N° Compte Client: 411149999

N° intracommunautaire:

NUMERO	DATE	REFERENCE	CONTACT VNS	PAGE N°
DE1406069	24/06/14	NCS PL500 05/7 V1	Benjamin QUINIO	1

Madame, Monsieur, Comme suite à votre demande, dont nous vous remercions, nous vous prions de trouver, ci dessous, notre meilleure offre pour l'affaire référencée en objet.

Code	Désignation	Qté	Unité	P UHT	%	Total HT	*
	Affaire suivie par Hervé BOUCHET mail : rvbouchet@gmail.com Cell : 06 02 10 58 47						
	OBJET : LOCATION DE MATERIEL SCENIQUE AVEC PRESTATIONS DE PERSONNEL TECHNIQUE STADE ROBERT BARRAN LE 05/07/2014						
	PLANNING PREVISIONNEL						
	Préparation et chargement le 03/06/2014 au dépot VNS						
	Livraison et montage le 04/07/2014 matin > heure à convenir						
	Dépose et reprise après la prestation le 05/07 à la fin du concert						
	DETAIL DU MATERIEL LOUE						
	Structure						
PL5280	Poutre aluminium triangulaire PL500 STACCO 2,80m	24,000	Unité	19,000	100%	0,00	
PL5140	Poutre aluminium triangulaire PL500 STACCO 1,40m alu	2,000	Unité	14,000	100%	0,00	
HITOWER500	Hi tower PL 500 embase + tête (version standard)	4,000	Unité	46,000	100%	0,00	
MOT1000	Palan à moteur levage 1Tonne levée 20m	4,000	Unité	46,000	100%	0,00	
TELEC4	Télécommande 4 moteurs	1,000	Unité	46,000	100%	0,00	
PL5COUVERT	Couverture de scène de 12,20 x 9,40m STACCO	1,000	Unité	480,000	100%	0,00	
LEST	Parpaings béton pour lest ( la tonne, sans manipulation )	4,000	Unité	30,500	100%	0,00	
	NOTE IMPORTANTE :						
	- La pose des éléments de scène ne peut s'effectuer que						
	sur sol plan et stable. La faisabilité du montage sera confirmée par						

Code	Base	Taux	Montant
XXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX
XXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX
XXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX
Total	XXXXXX		XXXXXX

Total HT	Escompte	Total TTC	Acompte	NET A PAYER
XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	xxxxxx

Vous souhaitant bonne réception, restant à votre écoute pour tous renseignements, nous vous prions de croire,

Madame, Monsieur, à l'assurance de notre courtoise considération.

Le Service Commercial

Conditions de règlement: La loi N°2008-776 du 4 Aout 2008 dite de modernisation de l'économie sous l'article L.441-6 du code du commerce fixe les conditions de paiement applicables à compter du 1er janvier 2009 dans la relation client/fournisseur à un délai maximum de 60 jours nets ou 45 jours fin de mois.

## **VNS**

Sonorisation Eclairages Scéniques 7 boulevard Henri Barbusse

93100 MONTREUIL

N° Siret: 32189727400015

N.A.F.: 9002Z

N° intracommunautaire: FR89321897274

**Devis / Projet** 

01 48 59 27 63 01 48 59 68 90 Ass. NARVALOW CLUB

18 rue Rochebrune 93100 MONTREUIL



N° Compte Client: 411149999

N° intracommunautaire:

NUMERO	DATE	REFERENCE	CONTACT VNS	PAGE N°
DE1406069	24/06/14	NCS PL500 05/7 V1	Benjamin QUINIO	2

Madame, Monsieur, Comme suite à votre demande, dont nous vous remercions, nous vous prions de trouver, ci dessous, notre meilleure offre pour l'affaire référencée en objet.

	Désignation	Qté	Unité	P UHT	%	Total HT	*
	par un examen technique du sol du site la veille de la pose.						
	MAIN D'OEUVRE						
MO01P	Forfait Technicien montage le 04/07 > 1 technicien	1,000	Unité	460,000	100%	0,00	
	LOGISTIQUE						
CAMION50	Camion transport 50m3	1,000	Unité	198,000	100%	0,00	
	VALORISATION						
PRESTA	Prestation forfaitaire comme décrite, ci-dessus :	1,000	Unité	1 500,000		1 500,00	3
	CONDITIONS COMMERCIALES						
	Commande : Bon de commande valant acceptation du présent devis						
	et des conditions générales de location / vente jointes.						
	Devis à retourner daté/signé avec la mention "BON POUR ACCORD"						
	revêtu du cachet commercial / administratif ou associatif.						
	Règlement : Acompte 10% à la commande soit 180,00€						
	Le solde à réception de facture par chèque.						
	RESTE A VOTRE CHARGE / ASSURANCES						
	- Une alimentation secteur 220/380 v / 32 A tétra à la scène pour	i					
	le montage du 04/07/14 et le démontage dans la nuit du 05 au 06/07/14	İ					
	- La mise à disposition d'un engin de manutention permettant le						
	déplacement et la mise en place des palettes de lest (1000kg) et du						

Code	Base	Taux	Montant
XXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX
XXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX
XXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX
Total	XXXXXX		XXXXXX

Total HT	Escompte	Total TTC	Acompte	NET A PAYER
XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	xxxxxx

Vous souhaitant bonne réception, restant à votre écoute pour tous renseignements, nous vous prions de croire,

Madame, Monsieur, à l'assurance de notre courtoise considération.

Le Service Commercial

Conditions de règlement : La loi N°2008-776 du 4 Aout 2008 dite de modernisation de l'économie sous l'article L.441-6 du code du commerce fixe les conditions de paiement applicables à compter du 1er janvier 2009 dans la relation client/fournisseur à un délai maximum de 60 jours nets ou 45 jours fin de mois.

## **VNS**

Sonorisation Eclairages Scéniques 7 boulevard Henri Barbusse

93100 MONTREUIL

N° Siret: 32189727400015

N.A.F.: 9002Z

N° intracommunautaire: FR89321897274

**Devis / Projet** 

01 48 59 27 63 01 48 59 68 90 Ass. NARVALOW CLUB

18 rue Rochebrune 93100 MONTREUIL



N° Compte Client: 411149999

N° intracommunautaire:

NUMERO	DATE REFERENCE		CONTACT VNS	PAGE N°	
DE1406069	24/06/14	NCS PL500 05/7 V1	Benjamin QUINIO	3	

Madame, Monsieur, Comme suite à votre demande, dont nous vous remercions, nous vous prions de trouver, ci dessous, notre meilleure offre pour l'affaire référencée en objet.

ode Désignation	Qté	Unité	P UHT	%	Total HT	*
matériel technique sur la surface du terrain de rugby depuis le lieu de déchargement des camions de transport les 04 et 05/07/2014.  - Les "barrières de police" pour le balisage des zones techniques.  - Les demandes préalables et l'obtention des diverses autorisations concernant la mise en place du matériel, de la prestation décrites ci-dessus.  - L'assurance et le gardiennage du matériel mis en place ; ce dernier étant placé sous la responsabilité du Client (locataire), il incombe à celui-ci de contracter une assurance couvrant ledit matériel, depuis son déchargement sur le site de la prestation et jusqu'à son complet rechargement en fin de démontage.  La responsabilité du Client (locataire), restera engagée, y compris lors de la pésence des Techniciens salariés par VNS, qui ne seront en aucun cas, à aucun moment, responsables de la surveillance du matériel et des installations.						

Code	Base	Taux	Montant
3	1 500,00	20,00%	300,00
Total	1 500,00		300,00

Total HT	Escompte	Total TTC	Acompte	NET A PAYER
1 500,00	0,00	1 800,00	0,00	1 800,00

Vous souhaitant bonne réception, restant à votre écoute pour tous renseignements, nous vous prions de croire,

Madame, Monsieur, à l'assurance de notre courtoise considération.

Le Service Commercial

Conditions de règlement : La loi N°2008-776 du 4 Aout 2008 dite de modernisation de l'économie sous l'article L.441-6 du code du commerce fixe les conditions de paiement applicables à compter du 1er janvier 2009 dans la relation client/fournisseur à un délai maximum de 60 jours nets ou 45 jours fin de mois.